

BREVET PROFESSIONNEL

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

COMPÉTENCES VISÉES

- Préparer et coordonner un chantier
- Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux
- Réaliser des travaux de plantation et de végétalisation
- Construire des murets et des escaliers et mettre en place des revêtements
- Réaliser des dallages et des pavages
- Organiser et mettre en place des végétaux
- Entretien des zones de verdure
- Installer des dispositifs d'arrosage
- Tondre, tailler des haies, traiter des sols
- Exécuter des travaux de plomberie, maçonnerie, terrassement, etc.

MÉTIERS PRÉPARÉS

- Chef d'équipe paysagiste
- Agent/ouvrier paysagiste
- Jardinier paysagiste
- Conducteur de travaux en espaces verts



FORMATION EN APPRENTISSAGE



Formation diplômante

Niveau 4



Durée de la formation

840 h soit 24 semaines de 35h
en centre de formation sur deux ans
2 170 h soit 62 semaines de 35h
en entreprise/collectivité



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



EPL support

EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly

LES + DE LA FORMATION

- + Passage du SST, du Certiphyto, attestation de conduite d'engin valant CACES
- + Travaux pratiques sur des chantiers extérieurs
- + Travaux pratiques sur site
- + MAP : Module qui s'ancre dans le contexte territorial pour répondre à une problématique locale
- + Développement d'une pédagogie de l'alternance
- + Sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux



CONTENU

C1 : Se situer en tant que professionnel Appréhension des structures professionnelles des métiers du paysage et de leurs contextes socio-économiques
Appréhension du contexte de l'aménagement paysager

C 2 : Organiser le travail d'un chantier d'aménagement paysager

Contexte du chantier
Planification de chantier
Organisation et mise en oeuvre du chantier Acquisition des bases de la prévention et du secours dans l'entreprise/la collectivité

C3 : Réaliser des interventions d'entretien des végétaux

Connaissance des végétaux
Entretien des végétaux
Mise en oeuvre des équipements

C4 : Réaliser des interventions de mise en place de végétaux

Mise en oeuvre de végétaux
Mise en oeuvre des matériels

C5 : Mettre en place des infrastructures

Topographie et méthodes graphiques
Terrassements
Mise en oeuvre des infrastructures et constructions
Utilisation du matériel et des engins de chantier d'aménagement paysager

C6 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

PUBLICS

- Être âgé de 15 à 29 ans
- Avoir terminé son cycle de 3ème

CONDITIONS D'ADMISSION

- Passer un entretien administratif et pédagogique. Vous pouvez prendre un rendez-vous par téléphone
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou une collectivité

S'inscrire à la formation



CONTACTS

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Ecully

13, avenue de Verdun
69 130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 12
cfppa.ecully@educagri.fr

Plus d'information sur le site
www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

